

Parc naturel
régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Eric Charron
Secteur
Vercors Drôme
2022



SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE.....	3
2. PRÉAMBULE.....	4
3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION.....	6
3.1. Aide aux manifestations et partenariat.....	6
3.2. Surveillance, accueil des publics par sites.....	7
4. GESTION DES SENTIERS.....	9
4.1. Détails par commune.....	10
a) Commune de Saint-Agnan-en-Vercors.....	10
b) Commune de Saint-Martin-en-Vercors.....	12
c) Commune de Saint-Julien-en-Vercors.....	13
d) Commune de Vassieux-en-Vercors.....	13
e) Commune de La Chapelle-en-Vercors.....	14
4.2. Interventions sur d'autres secteurs du Parc.....	14
a) Sur le secteur des Quatre-Montagnes Piémont Nord (4 jours).....	14
b) Coulmes et Royans Isère (3 jours).....	15
c) Trièves (4 jours).....	16
d) Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.....	17
e) Sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Parc naturel régional du Vercors.....	18
f) Sur les Espaces Naturels Sensibles du département de la Drôme.....	19
5. SUIVI SCIENTIFIQUE.....	19
5.1 Faune et Flore.....	19
5.1. Protocoles et comptages.....	20
6. VOLET ADMINISTRATIF.....	20
6.1. Formations.....	20
6.2. Réunions.....	20
6.3. Administratif.....	20
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	21
7.1. Temps passé par missions principales.....	21
7.2. Bilan.....	21
8. ANNEXES.....	21
8.1. Annexe 1 : comptage Tétrasyre.....	22
8.2. Annexe 2 : comptage Lagopède alpin.....	27
8.3. Annexe 3 : travaux abri de la Peyrouse phase 3.....	32
8.4. Annexe 4 : état des lieux du site de Bournillon.....	34
8.5. Annexe 5 : état des lieux du chemin du pas de l'Allier au pas des Voûtes.....	37
8.6. Annexe 6 : aménagements proposés autour du col de Rousset dans le cadre du projet « sublimes routes du Vercors »	39

1. SYNTHÈSE

Aide aux manifestations, partenariats

- Association Chemin de rencontre de Saint-Martin-en-Vercors : entretien de sentiers
- Aide au contrôle et à la sécurité de la course des Drayes du Vercors.
- Travaux de remise en état du chemin de sortie du canyon du Furon avec l'association des professionnels spéléo/canyon du Vercors.
- Fête du Bleu à Saint-Laurent-en-Royans (animation du stand biodiversité).
- Animation lors d'une sortie de terrain et poste d'information sur le Parc du Vercors pour le « Slow Day Festival » à Corrençon-en-Vercors.
- Avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre 26, intervention au col de la Machine afin de déplacer le GR93.
- Correction et réécriture des textes du topo-guide 904 « Tours et traversées en Vercors Diois et Baronnies » en vue de sa prochaine réédition.
- Échanges avec les baliseurs du GR de Pays « Tour du Vercors Drôme » afin de reprendre du balisage sur une portion du bois de l'Allier.
- Futur aménagement du col de Rousset dans le cadre des sublimes Routes du Vercors

Surveillance et accueil des publics

- soirée rencontre écogardes-gardes de la Réserve des Hauts Plateaux sur le partage de l'espace
- accueil à l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors
- suivi de sites sensibles du Vercors Drôme mais aussi sur l'ENS de la Molière et sur la Réserve des Hauts-Plateaux.

Gestion des sentiers

- Nb poteaux posés : 31
- Nb de km re balisés : 500
- Veille des sentiers
- Travaux divers :
 - élagage, piochage, débroussaillage, tronçonnage, retrait de chablis, pose de clôture, pose d'interdiction, débalisage...
 - chantier collectif des écogardes à l'abri de la Peyrouse à Saint-Andéol (toiture, menuiserie, chalits...)
 - balisage (nouvelles balises) GTV VTT
 - signalétique : sur le sentier d'art avec « Cause au balcon », sur le secteur Trièves, sur la GTV, VTT, signalétique pastorale...
 - réfection de l'abri de Tiolache
 - élagage dans le cadre du projet de rénovation de l'abri de Côte Chèvre (Diois)
 - aménagement du site de Bournillon (panneaux d'interprétation, création de marches, réfection du sentier)

Suivi scientifique

- les vieilles forêts du Vercors, relevés bimensuels de pièges à insectes, saprophyliques à Combe Male.
- définition d'un protocole de suivi des trois stations de Myosotis Spéluncicola
- comptage annuel au chant des oiseaux de prairies de fauche dans le cadre d'un protocole mené par la LPO
- comptage Tétras-lyre au chant et au chien d'arrêt mi-août avec la FDC 26
- comptage Lagopède alpin au chant
- recherche d'indices de présence du Loup.

Administratif, réunions, formations

- réunions diverses (Parc, mairies, partenaires...)
- rédactions de comptes-rendu
- consultation du cadastre
- entrée des données de terrain ...

2. PRÉAMBULE

Où sont les randonneurs ?

Si les grands week-ends de mai ont montré une fréquentation importante de notre massif, l'été a par contre été beaucoup plus calme. Chaleur, sécheresse ont-elles dissuadées les personnes de sortir ? Le manque de rivières et de lacs sur notre massif karstique a-t-il détourné les randonneurs vers d'autres destinations dans les Alpes internes ?

Il est aussi facilement identifiable que cette année, les randonnées en forêt, à l'ombre étaient plus fréquentées que les autres secteurs découverts comme les sommets et les alpages. Lors des matinées d'accueil, au fil des discussions avec les randonneurs, nous avons fortement incités les gens à randonner tôt ou en fin de journée.

Le tarissement des sources sur les Hauts-Plateaux du Vercors a contraint les randonneurs itinérants, tant amateurs que professionnels à se reporter sur d'autres secteurs. Pour notre part, nous avons beaucoup incité à utiliser les GR de Pays (Tour des Coulmes, du Vercors Drôme ou des Quatre Montagnes) afin de se ravitailler en eau dans les villages.

Les moments d'accueil à l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors ont été bien fréquentés par le public. Une trentaine de personnes chaque lundi. Si plusieurs acteurs se sont inquiétés au mois de juillet sur une chute de l'activité touristique, d'autres au contraire parlaient d'une bonne saison. Les bilans de l'activité réalisés par la suite semblent donner raison à ces derniers.

Travail sur les sentiers et collaboration

La sécheresse et les violents orages du mois d'août ont provoqué de fortes dégradations sur les chemins du Pas de l'Allier et sur l'accès à la grotte de Bournillon notamment. Ce sont les faits marquants de l'été qui inquiètent fortement. La situation pouvant empirer et se reproduire sur d'autres itinéraires.

État du chemin du pas de l'Allier et de Bournillon en annexes.

Comme en 2019, le nombre de poteaux changés a été légèrement plus important que les années précédentes, du surtout au vieillissement des poteaux posés par les générations précédentes d'écogardes.

La refonte des itinéraires de la GTV - VTT sur le Royans-Vercors a impliquée un débalisage des anciens itinéraires suivi par la mise en place du nouveau balisage (certaines portions restent communes) ? Ce fût un des gros chantiers du printemps.

Les collaborations avec l'association Causes aux Balcons (circuits conduisant à des œuvres d'art) et la station du col de Rousset se sont poursuivies. La mise en place de circuits sur le plateau de Beure est maintenant terminée.

Nouvelles missions et nouvelles demandes très chronophages.

En début de saison, beaucoup de sollicitations ont été faites pour des aménagements de sentiers par différentes communes. Bilan en deux mois, il a été mené autant de chantiers que les années précédentes. Ces chantiers ne sont pas « normalement » de notre ressort mais face aux demandes urgentes d'interventions, nous sommes intervenus. C'est donc

une charge de travail supplémentaire qui se fait au détriment de notre mission première, l'entretien du balisage et de la signalétique des itinéraires.

Plusieurs sollicitations d'appui à divers travaux scientifiques ont été demandées et effectuées, certes très intéressantes, mais aussi très chronophages.

Le nombre de demandes de stages est en augmentation cette saison et nous a occasionné parfois des difficultés de gestion. Là encore, c'est un encadrement très prenant qui va demander une organisation plus cadrée la saison prochaine.

Informations générales

Le secteur du Vercors Drôme est le plus petit secteur du Parc du Vercors en nombre de communes. Mes collègues écocardes ont en charge en moyenne le suivi entre quinze et dix sept communes. Pour les chemins à baliser sur mon secteur, le kilométrage est estimé à environ cinq cent kilomètres contre sept cent en moyenne sur les autres secteurs voir jusqu'à neuf cent sur le secteur Quatre-Montagnes. Par conséquent, mon poste consacre 40% du temps de travail en appui aux écocardes des autres secteurs.

Cette mission d'appui se déroule beaucoup sur les secteurs voisins : Royans Drôme Gervanne et Quatre-Montagnes essentiellement, Coulmes, Diois dans une moindre mesure.

Beaucoup moins de soutien effectué dans le secteur Trièves du fait de son éloignement géographique.

Cette année, le chantier collaboratif de réfection de l'abri de La Peyrouse à Saint-Andéol fut un moment fort de cette saison. J'interviens régulièrement sur les zones des communes de Château-Bernard et Gresse-en-Vercors situées dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Il est en effet bien plus rapide pour moi d'atteindre (forcément à pied) le cœur des Hauts-Plateaux que pour mon collègue du Trièves

MISSIONS PRINCIPALES DES ECOGARDES

Les écocardes interviennent sur l'ensemble du territoire pour protéger les milieux naturels et sensibiliser tous les publics, visiteurs, habitants et acteurs locaux usagers des sites.

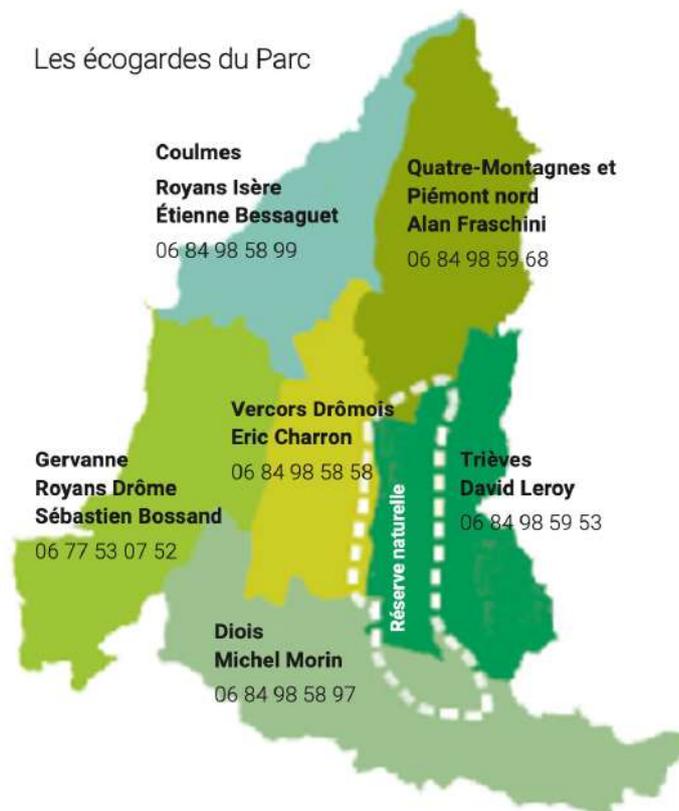
Leurs missions principales :

- accueillir, informer, sensibiliser randonneurs et visiteurs
- surveiller les sites naturels et veiller à leur préservation
- assurer un suivi scientifique et technique des milieux
- être un interlocuteur de terrain des collectivités du territoire
- assurer la maintenance du réseau d'itinéraires (signalétique directionnelle et balisage).

Ils participent également à certaines actions spécifiques sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux (travaux divers, sensibilisation...)

6 écocardes répartis sur les différents secteurs géographiques du territoire.

Les écocardes du Parc



3. ACCUEIL DES PUBLICS, SENSIBILISATION

3.1. Aide aux manifestations et partenariat

ECOGARDES ET MANIFESTATIONS

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Cette année, j'ai réalisé une seule sortie avec les associations locales qui entretiennent les sentiers. Avec l'Association Chemin de rencontre de Saint-Martin-en-Vercors, nous avons entretenu la portion de sentier du village au pas de l'Allier entre les carrefours des Pacons et de Bartelay.

Comme chaque année, en partenariat avec les gardes de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux, nous avons programmé sur chaque secteur du Parc du Vercors, une soirée rencontre avec le public. Un petit groupe de quatre (David Leroy, Guillaume Fruquière, Anne-Julie Parsy et moi-même) avons réalisés des documents de présentation, rechercher des films d'illustration (et des autorisations des diffuseurs), et mis en place de la communication. La soirée a eu lieu fin juillet à la Chapelle-en-Vercors. Petite déception, car seulement quinze personnes y ont participé. Les années précédentes, nous étions autour de trente participants. Le thème principal évoqué était le partage de l'espace entre activités de pleine nature, milieu naturel et les autres activités professionnelles qui se déroulent dans la nature (agriculture, forêt...).

Plusieurs participation à des manifestations :

- Aide au contrôle et à la sécurité de la course des Drayes du Vercors.
- Travaux de remise en état du chemin de sortie du canyon du Furon avec l'association des professionnels spéléo/canyon du Vercors.
- Fête du Bleu à Saint-Laurent-en-Royans (animation du stand biodiversité).
- Animation lors d'une sortie de terrain et poste d'information sur le Parc du Vercors pour le « Slow Day Festival » à Corrençon-en-Vercors.

Des collaborations avec le monde associatif également :

- Avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre 26 pour une intervention d'une journée sur le site du col de la Machine afin de déplacer le GR93.
- Correction et réécriture des textes du topo-guide 904 « Tours et traversées en Vercors Diois et Baronnies » en vue de sa prochaine réédition.
- Échanges avec les baliseurs du GR de Pays « Tour du Vercors Drôme » afin de reprendre du balisage sur une portion du bois de l'Allier. Entretien du balisage de l'itinéraire par les bénévoles du CDRP26. Merci à eux.

3.2. Surveillance, accueil des publics par sites

Temps d'accueil en collaboration avec les offices de tourisme

Cette année encore, il a été reconduit les accueils du lundi matin dans les locaux de l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors. Devant le succès de cette opération, elle est maintenant généralisée à tous les secteurs du Parc du Vercors.

Les agents saisonniers de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ont participé sur certains lundis à mes côtés.

Ces temps de rencontres sont annoncés sur les programmes hebdomadaires des offices de tourisme.

Une trentaine de personnes profitent chaque lundi de ces temps

d'échanges. La préparation des randonnées (Hauts-Plateaux, Tour du Vercors Drôme) et la construction d'un programme à la semaine, parfois avec des thématiques (randonnée pour les enfants par exemple) reste l'essentiel des discussions. Les échanges autour de données naturalistes sont de plus en plus importants, entraînant parfois des débats passionnés réunissant plusieurs personnes.



Accueil à l'office de tourisme de la Chapelle-en-Vercors

Accueil sur le terrain

Dans le cadre des tournées communes de surveillance et d'accueil avec les gardes de la RNHPV, j'ai effectué une tournée, sur l'ENS de La Molière, une sur les crêtes et le refuge de Vassieux, l'autre sur la Réserve naturelle.

Les principaux sites très fréquentés par les randonneurs et les promeneurs

• La plaine d'Herbouilly

Ce site est protégé par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (Préfecture de la Drôme et de l'Isère). De nombreuses fleurs au printemps dont des espèces protégées au niveau national sont présentes. Il est constaté malheureusement des infractions à la cueillette. Des personnes se promenant avec des chiens (généralement tenus en laisse) sont vus malgré l'interdiction.

Sur la plaine elle-même, c'est plutôt un public de promeneurs que de randonneurs. Le report de randonneurs sur Herbouilly est peut-être du aux nombreuses interdictions des chiens dans les zones d'alpages alentours. Si on élargit la zone aux abords du site de vol libre, Pas de Saint-Martin-en-Vercors et vire de la Pia jusqu'au pas du Fouillet au-dessus de Saint-Julien-en-Vercors, la fréquentation de randonneurs est relativement importante.

La plaine d'Herbouilly est également le carrefour de plusieurs itinéraires : GTV VTT, boucles VTT de la base de Villard-de-Lans, ainsi que les boucles de Trail de Villard-de-Lans (ces dernières sont-elles toujours opérationnelles et entretenues ?). Ce qui entraîne une certaine confusion dans la signalétique.

A chacun de mes passages au refuge de Pré-Vallet, le refuge était propre et vide. Suite à la remarque de Madame Bénédicte Mazon (ONF) quant à l'apparition d'humidité à

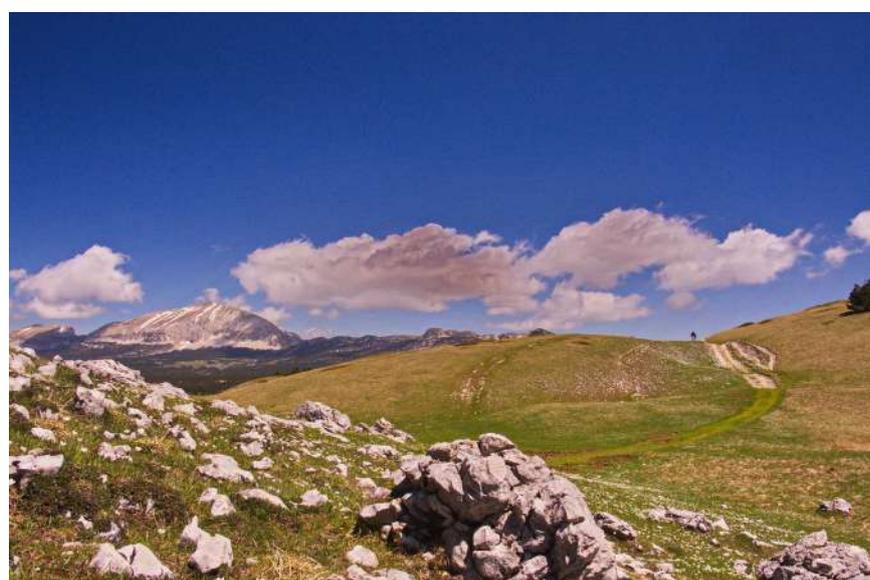
l'intérieur, les chenaux ont été réinstallés pour canaliser les eaux de pluie.

• Le plateau de Beure

Sur ce site, on trouve l'un des parkings de départ vers les Hauts-Plateaux du Vercors. On y compte régulièrement plus de cinquante véhicules stationnés la journée dont une demi-douzaine de camping-cars. La nuit, il reste en moyenne vingt voitures de randonneurs qui bivouaquent sur les Hauts-Plateaux.

Le plateau de Beure en lui-même attire de nombreux randonneurs à la journée qui parcourent le tour des crêtes. Paysage, présence des Vautours, accès facile, dénivelé peu important sont les atouts du site. Une observation aux jumelles montre qu'il y a toujours beaucoup de monde. C'est certainement le site le plus fréquenté du canton car alimenté autant par les randonneurs venus du Diois que du Vercors. Même aux vacances de la Toussaint il y avait encore beaucoup de monde. L'accès facile en télésiège et la table d'orientation y attire également une foule de promeneurs.

Cette saison, le balisage des deux boucles créés en collaboration avec la station de ski a été finalisé. En parallèle a débuté un projet de valorisation autour de l'ancien tunnel et du col naturel de Rousset dans le cadre du projet des «Sublimes routes du Vercors».



Plateau de Beure

- **Les crêtes de Vassieux, du col de Chironne au But Saint-Genix.**

Ces espaces sont essentiellement fréquentés par des promeneurs, voir des pique-niqueurs qui fréquentent le col de Chironne depuis le sud du col de Rousset. La randonnée au But Saint-Genix se déroule plutôt en venant du musée de la Préhistoire de Vassieux-en-Vercors voir de Marignac-en-Diois. La fréquentation est irrégulière, même s'il peut y avoir beaucoup de monde.

A chacun de mes passages au refuge de Vassieux, ce dernier était propre et vide mais beaucoup de déchets ont été évacués malgré tout.

- **Le bois de l'Allier et la Porte du Diable**

Il est constaté régulièrement entre dix et vingt voitures au départ de la route du Briac ou du village de Saint-Julien-en-Vercors ce qui pose un problème de stationnement. Comme il n'existe pas de parking officiel, les véhicules sont garés le long de la route. La fréquentation du secteur est plus difficile à évaluer du fait de son étendue et de son côté forestier.

Une partie non négligeable des randonneurs au pas des Voûtes et au pas de l'Allier arrivent depuis Châtelus.

Cette année, avec les fortes chaleurs, ce secteur principalement forestier a vu bondir sa fréquentation.

En fin de saison, les violents orages ont entraîné des chutes de pierres et une forte dégradation du chemin (ravinelements). La portion entre le pas de l'Allier et le Pas des Voûtes au pied des falaises a du être interdite par arrêté municipal.

Beaucoup de promeneurs réalisent la boucle Moulin Marquis-Porte du Diable depuis Saint-Julien-en-Vercors. Le franchissement rocheux et un peu vertigineux de la porte du diable pose régulièrement un problème aux personnes mal équipées ou peut familiarisées avec la montagne.

4. GESTION DES SENTIERS

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES EN MATIÈRE DE SENTIERS

L'équipe d'écogarde gère le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions suite aux retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers). Un planning d'intervention est établi et permet de couvrir selon la densité des secteurs, l'ensemble du réseau tous les 3 ou 4 ans (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).

Balisage, peinture et signalétique : temps dédié au volet sentier sur l'ensemble de la saison

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
68 km sur secteur Vercors Drôme	20 sur secteur Vercors Drôme	35 jours
115 km GTV - VTT	2 sur la RNHPV + 8 sur Quatre-Montagnes + 1 sur Royans	14 jours



Balilage de la GTV VTT (balise blanche et rouge)

4.1. Détails par commune

a) Commune de Saint-Agnan-en-Vercors

Balilage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
8,6 km	3	10 jours
Accueil du public		5 jours

Travaux divers

- Finalisation du balilage et de la signalétique par un complément de poteaux, la pose de plaques définitives sur :
 - les sentiers du Bois du Loup et de l'Ours du Vercors.
 - au stade de biathlon de la Trompe.
 Collaboration avec la station du col de Rousset.
- Projet des « Sublimes routes du Vercors » : participation à une réunion de terrain et animation autour de l'aménagement de l'ancien tunnel du col de Rousset. Réunion à Chamaloc pour le choix de l'artiste qui interviendra sur le futur sentier.
- Collaboration scientifique avec une étude sur les vieilles forêts du Vercors, relevés bimensuels de pièges à insectes saprophyliques à Combe Male.
- Installation d'un nouveau balilage (balise) aux normes de la Fédération Française de Cyclisme sur la GTV-VTT et sa variante par les Hauts-Plateaux.



*Plateau de Beure,
St-Agnan-en-Vercors*



b) Commune de Saint-Martin-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
12 km	7	7 jours
Accueil du public		4 jours

Travaux divers

- Pose de deux plaques d'information suite aux effondrements et chutes de pierres sur le chemin de l'Allier à Châtelus. Prise d'arrêtés municipaux d'interdiction des mairies de Châtelus et Echevis. Plusieurs tournées d'information menées.
- Modification du réseau de sentier avec la valorisation des Bornes d'Herbouilly, l'ouverture, le balisage et la signalétique du chemin du Pot du Loup, liaison Roybon – porte d'Herbouilly, liaison Pot du Loup, décollage parapente.
- Installation d'un nouveau balisage aux normes de la Fédération Française de Cyclisme sur la GTV-VTT et sa variante par les Hauts-Plateaux.
- Collaboration scientifique : dans le cadre d'une étude sur les vieilles forêts du Vercors, relevés bimensuels de pièges à insectes saprophyliques à Herbouilly.



Signalétique

c) Commune de Saint-Julien-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
5,5 km	3	4 jours
Accueil du public		3 jours

Travaux divers

- Finalisation de la pose de signalétique des sentiers d'art de l'association « Causes aux Balcons » avec la pose de plaques définitives.
- Installation d'un nouveau balisage aux normes de la Fédération Française de Cyclisme sur la GTV-VTT et sa variante par les Hauts-Plateaux.
- Le problème de la liaison du hameau des Clots à celui de la Martelière n'est toujours pas résolu. Il a été évoqué avec Madame Claudine Tiault une solution de partage de la route. Suite à donner avec la nouvelle chargée de mission vélo de la Communauté de Communes du Royans Vercors.
- Une possibilité (certes coûteuse) serait à étudier en ré ouvrant un chemin historique qui reliait par des vires dans les gorges de la Bourne, la Balme-de-Rencurel au lieu-dit Château Ravel et à la porte du Diable. Ce projet pourrait prendre place dans la continuité de la valorisation du sentier au fil de la Bourne ?
- Suivi scientifique avec la définition d'un protocole d'observation des trois stations de Myosotis Spéluncicola (seulement trois stations connues en France) au pied d'une école d'escalade dans le cirque de Bournillon avec le Conservatoire Botanique Alpin. Cette plante très rare est considérée comme en danger d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

d) Commune de Vassieux-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
20 km	1	6 jours
Accueil du public		4 jours

Travaux divers

- Changement de la poignée de la porte du refuge.
- Modification du tracé de la GTV VTT en forêt de Vassieux-en-Vercors.
- Modification du réseau entre La Fontaine du Lauzet et La Patte d'Oie du col de Vassieux, par la suppression de la route au profit de la piste du Grand Bois.
- Installation d'un nouveau balisage aux normes de la Fédération Française de Cyclisme sur la GTV-VTT et sa variante par les Hauts-Plateaux.
- Suivi scientifique : comptage annuel au chant des oiseaux de prairies de fauche dans le cadre d'un protocole mené par la LPO pour le Muséum. Deux sessions au lever du jour, en mai et juin, avant puis après la fauche.

e) Commune de La Chapelle-en-Vercors

Balisage peinture et signalétique

<i>Nb de km balisés</i>	<i>Nb de poteaux posés</i>	<i>Temps passé</i>
14 km	7	7 jours
Accueil du public	dont accueil OT Vercors	5 jours

Travaux divers

- Récupération d'un louveteau accidenté aux Baraques-en-Vercors puis transmission à l'OFB pour autopsie.
- Collaboration scientifique : dans le cadre d'une étude sur les vieilles forêts du Vercors, relevés bimensuels de pièges à insectes saprophyliques au Pot des Bayles.
- Installation d'un nouveau balisage aux normes de la Fédération Française de Cyclisme sur la GTV-VTT et sa variante par les Hauts-Plateaux.

4.2. Interventions sur d'autres secteurs du Parc

a) Sur le secteur des Quatre-Montagnes Piémont Nord (4 jours)

- Aide à l'installation, remplacement de signalétique sur les communes de Villard-de-Lans, Corrençon-en-Vercors et Autrans-Méaudre-en-Vercors.
- Tournée d'accueil avec Anne-Julie Parsy sur l'ENS de La Molière.
- Animation d'une sortie de terrain et information sur le Parc naturel régional du Vercors pour le « Slow Day Festival » à Corrençon-en-Vercors.



Pose de poteau sur le secteur Quatre-Montagnes

b) Coulmes et Royans Isère (3 jours)

- Inspection du chemin du pas de l'Allier en début de saison (communes d'Échevis et de Châtelus).
- Chantier collectif des écogardes dans le cirque de Bournillon avec la réfection du chemin, la pose de marches et l'installation d'une signalétique d'interprétation.
- Visite sur le chemin de la grotte de Bournillon pour une évaluation des dégâts occasionnés par les orages de la mi-août. Il en résulte un arrêté provisoire d'interdiction et la mise en place d'une signalétique provisoire. *Voir compte rendu en annexes.*
- Visite du chemin du pas de l'Allier au pas des Voûtes (versant Échevis et Châtelus) pour une évaluation des dégâts occasionnés par les orages de la mi-août. Les Maires d'Échevis et de Châtelus ont pris un arrêté provisoire d'interdiction. De la signalétique provisoire a été mise en place. Un compte-rendu a été réalisé.
- Chantier collectif des écogardes au lieu-dit Côte Chèvre dans le secteur du Diois, avec une journée de travail dont l'abattage et l'élagage d'arbres. Mais aussi des travaux d'évacuation des branches et la destruction du pignon d'une ruine pour des raisons de sécurité ont été menés.
- Le secteur Royans Drôme étant le plus proche pour moi, j'interviens régulièrement autour du refuge de Crobache, du col de Carri et des pistes de ski de Fond aux alentours, soit huit jours de travail.
- Balisage peinture sur le secteur entre la Pelouse du Lièvre Blanc et le col de Carri.
- Dé-balisage de la GTV VTT à Chaud Clapier.
- Pose de signalétique pastorale, suite à du vandalisme à Font d'Urle avec les écogardes du département de la Drôme.
- Pose de la signalétique définitive sur le sentier « Les yeux Miroflées » et installation de Land Art au Col de l'Echarasson.



Ecogardes sur un chantier

c) Trièves (4 jours)

- Participation au chantier collectif de rénovation de l'abri de la Peyrouse à Saint-Andéol avec la remise en état de la toiture, du bas flanc, du plancher et des huisseries.
- Pose de signalétique et travaux divers sur la partie des communes de Château-Bernard et Gresse-en-Vercors situées dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.



Photos : chantier de rénovation de l'abri de la Peyrouse

d) Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors

Divers travaux ont été menés :

- Pose de balises signalétique VTT sur le parcours de la variante de la Grande Traversée du Vercors, et ajout d'indications pour inciter les VTTistes à ne pas quitter l'itinéraire autorisé.
- Inventaire des références des poteaux et commande de la signalétique manquante pour le parcours de la variante de la GTV VTT.
- Chantier de l'abri de Tiolache du Milieu, dont livraison de sables en tracteur avec Thierry Arnaud, agriculteur à Saint-Agnan-en-Vercors et la pose d'enduits à la chaux sur les murs intérieurs de l'abri. Le poêle à bois a été également changé.
- Protocole scientifique, participation au comptage de Tétrasyre au chant début mai et le comptage Tétrasyre à l'aide de chiens d'arrêt mi-août avec la FDC 26.
- Protocole scientifique : comptage de l'espèce Lagopède alpin au chant début juin.

Nb de km balisés	Nb de plaques posés	Temps passé
0 km	15	
GTV VTT 28 km	2 poteaux + Plaques	8 jours



Rénovation de l'abri de Tiolache

e) Sur les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Parc naturel régional du Vercors

Cette année, dans le cadre des tournées communes avec les gardes de la RNHPV, j'ai effectué une tournée sur l'Espace Naturel Sensible de La Molière.



Plateau de la Molière



Plateau de la Molière

f) Sur les Espaces Naturels Sensibles du département de la Drôme

Des travaux de remise en place d'une signalétique pastorale vandalisée avec les écocardes du Département de la Drôme ont été menés. Le Vercors est l'un des territoires expérimental pour les Alpes de cette signalétique qui est déjà en place dans les Pyrénées. Elle vise à informer les randonneurs de la présence de zones pastorales, de chiens de protection des troupeaux et d'éventuelles réglementation sur les itinéraires de randonnée.



Pose de la signalétique pastorale

5. SUIVI SCIENTIFIQUE

5.1 Faune et Flore

- Transmission d'indices de présence de l'espèce loup et des fiches de données afférentes.
- Diverses observations et transmissions des données en cours de saison (botanique, avifaune, loups).



5.1. Protocoles et comptages

Cette saison, plusieurs protocoles de suivi ont été réalisés :

- Inventaire des oiseaux des prairies de Fauche à Vassieux-en-Vercors avec François Araud (LPO). Ce protocole est une collaboration avec la LPO Drôme.
- Comptage Tétras-lyre au chant début mai.
- Comptage Tétras-lyre au chien d'arrêt mi-août avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme.
- Comptage Lagopède alpin au chant début juin.
- Récupération d'un louveteau accidenté aux Baraques-en-Vercors puis transmission à l'Office Français de la Biodiversité pour autopsie.
- Collaboration scientifique : dans le cadre d'une étude sur les vieilles forêts du Vercors, des relevés bimensuels de pièges à insectes saprophyliques ont été effectués au Pot des Bayles (La Chapelle-en-Vercors), à Herbouilly (Saint-Martin-en-Vercors) et à Combe Male (Saint-Agnan-en-Vercors).

6. VOLET ADMINISTRATIF

6.1. Formations

Formations et informations diverses en interne lors de nos réunions mensuelles au siège du Parc à Lans-en-Vercors.

6.2. Réunions

- Six réunions mensuelles de coordination avec l'équipe des écocardes.
- Rencontre avec les mairies des communes pour informations et échanges sur les itinéraires de randonnée et bien d'autres sujets encore.

6.3. Administratif

- Commandes de plaques de signalétique en complément ou en remplacement de plaques obsolètes ou disparues (deux commandes annuelles).
 - Rapports divers dont le compte-rendu de fin de saison 2022.
 - Divers compte-rendus, mémoires et travaux de recherche : état du chemin du pas de l'Allier et Bournillon, diverses rencontres autour du projet « Sublimes routes du Vercors » au col de Rousset.
- Voir en annexes.*

7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

7.1. Temps passé par missions principales

<i>Missions</i>	<i>Nombre d'heures effectuées</i>
Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat... Hors Réserve naturelle des Hauts-Plateaux	115 heures
Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat...ENS et Réserve	16 heures
Gestion des sentiers	97 heures dont balisage : 54 heures
Suivi scientifique hors Réserve naturelle	26 heures
Suivi scientifique au sein de la Réserve	16 heures.
Chantiers divers (refuges et chemins)	78 heures
Administratif et réunions	74 heures
Formation	7 heures

7.2. Bilan

Suite à l'entretien professionnel de fin de saison, un certain nombre de tâches ont été identifiées qui permettront de baliser les grandes lignes de la saison 2023 :

- Entretien le balisage de 100 km de sentiers du réseau d'itinéraires.
- Appui à la mise en œuvre sur les différents secteurs du Parc du nouveau mobilier d'accueil aux principales portes d'entrée du territoire.
- Suivi technique du dossier abris et cabanes.
- Collecte des données en vue de la réédition du carto-guide Vercors Drôme.
- Poursuite des permanences d'été à l'office de tourisme.
- Appui à l'installation de panneaux Relais Information Randonnée sur le secteur des Quatre-Montagnes.

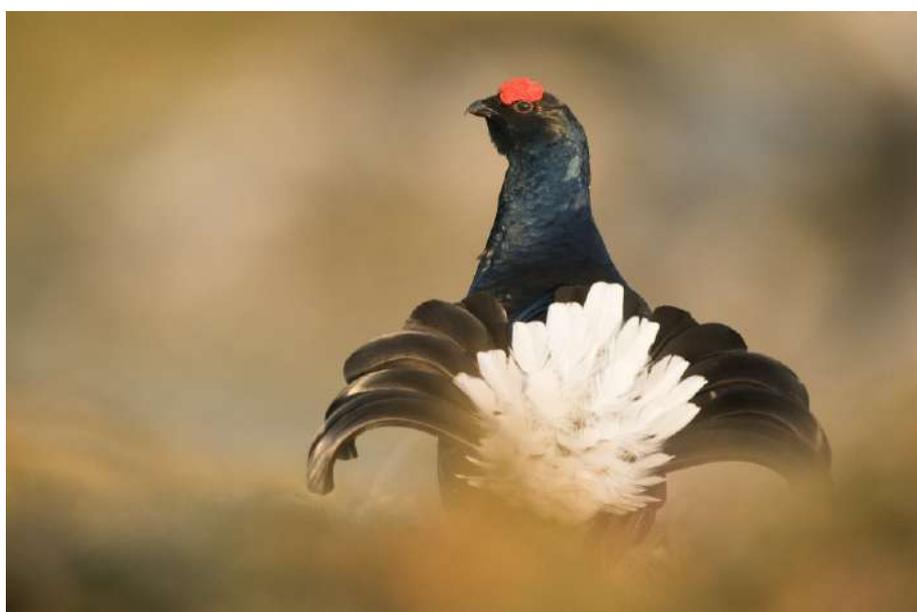
8. ANNEXES

8.1. Annexe 1 : comptage Tétrasyre



Tétrasyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons

Compte-rendu des comptages au chant de Tétrasyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du
Vercors
(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



Lucas Melcarne

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2022

Référent : Hervé Tournier
Structure : PNRV

RNNHPV – H. Tournier – septembre 2022

1

Année : 2022

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont environ la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2022, **15 secteurs** ont été sélectionnés et comptés : 821060432, 821061520, 821061522, 821061501, 821061502, 821061503, 821061505, 821061506, 821061507, 821061508, 821061529, 821061530, 821061532, 821061533, 821061534.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur plusieurs jours : 26 avril, 06, 10 et 11 mai, définis ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
26/04/2022	821060432	Brice Palhec RNNHPV
06/05/2022	821061501	David Leroy RNNHPV
	821061502	Hervé Tournier RNNHPV
	821061503	Eric Charron PNRV
	821061505	Stéphane Fayollat PNRV
	821061506	Benoit Betton RNNHPV
	821061507	Alan Fraschini PNRV
	821061508	Etienne Bessaguet PNRV
	821061529	Jean Andrieux RNNHPV
	821061530	Michel Morin PNRV
	821061532	Brice Palhec RNNHPV
	821061533 nord	Lucas Delalande RNNHPV
	821061533 sud	Guillaume Fruquière RNNHPV
10/05/2022	821061520 nord	Hervé Tournier RNNHPV
11/05/2022	821061520 sud	Lucas Delalande RNNHPV
11/05/2022	821061522	Lucas Delalande RNNHPV
11/05/2022	821061534	Guillaume Fruquière RNNHPV

Pour 2022, ce suivi a donc demandé 6 journées de comptage et la présence de 12 observateurs (16 jours-agent), entre le 26 avril et le 11 mai.

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

26 avril	Couvert, pas de vent
06 mai	Couvert, froid, vent
08 mai	beau, vent faible
10 mai	beau, vent faible
11 mai	Pas de vent

Etat de la couverture neigeuse : **25 %**

Etat de développement de la végétation : ?

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : ?

Activité des poules : ?

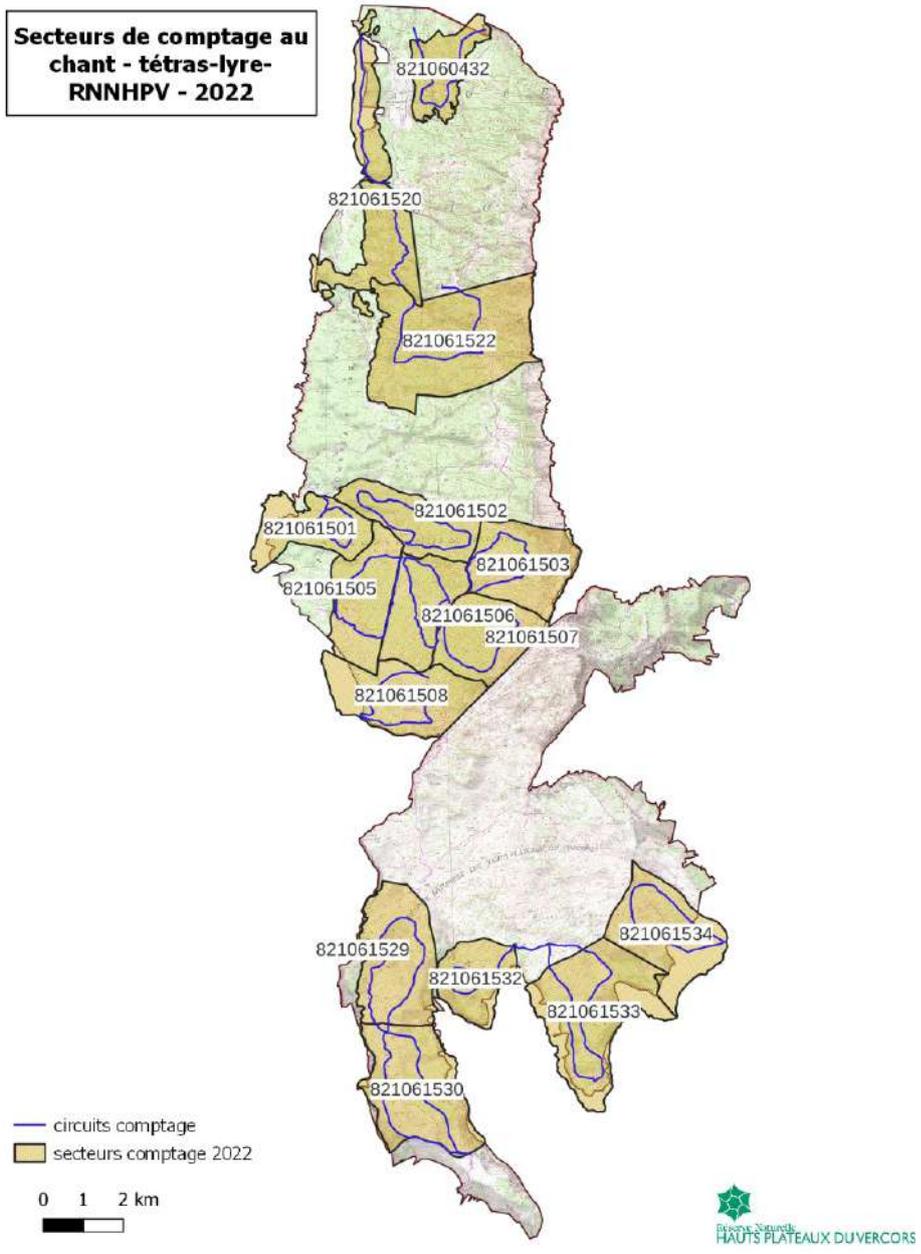
Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
26/04	821060432	2	0
06/05	821061501	0	0
	821061502	0	1
	821061505	1	1
	821061503	4	1
	821061506	0	0
	821061507	0	0
	821061508	4	1
	821061520	0	0
	821061522	6	0
	821061529	3	1
	821061530	0	0
	821061532	0	0
821061533	1	1	
11/05	821061534	2	0
TOTAL		23	6

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Un grand merci à tous les participants !

Secteurs de comptage au chant - tétras-lyre- RNNHPV - 2022



Carte n°1 : tirage aléatoire des secteurs de comptage 2022

8.2. Annexe 2 : comptage Lagopède alpin



BILAN
COMPTAGE

INTRODUCTION

Tous les deux ans, la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (RNNHPV) organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales du massif du Vercors. Le protocole de comptage est établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années (Léonard, 1995).

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

La RNNHPV a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition alpine et compte-tenu de la régression de ses populations sur l'ensemble de l'arc alpin.

PROTOCOLE

Les crêtes orientales du massif du Vercors situées sur la réserve naturelle sont prospectées du pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud, tous les deux ans. Elles sont divisées en 10 secteurs de prospections ; à chacun des secteurs correspond un circuit, validé en amont par l'OGM et le personnel de la réserve naturelle (annexe n°1). Chaque circuit est parcouru sur toute sa longueur (sur les crêtes) par une équipe de deux observateurs, dont obligatoirement un membre de l'équipe de la réserve ou du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Chaque comptage nécessite donc la présence de 20 observateurs. Les lagopèdes étant sensibles au dérangement notamment pendant la période de reproduction, il est donc préférable de ne pas inclure d'observateurs supplémentaires.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède.

Lors de la prospection, les individus vus et/ou entendus sont comptés et géolocalisés de manière la plus précise possible. Un point GPS est pris à l'endroit où l'on entend ou/et voit les lagopèdes sur le parcours. La distance doit être estimée et la direction de l'observation notée. L'heure est également notée. Chaque observation est indiquée sur une carte et une fiche fournies par l'organisateur.

Il faut indiquer si l'oiseau est vu chantant, non-chantant ou juste entendu, et le nombre de strophes entendues lors du chant, ceci afin de détecter des doubles-comptages éventuels.

Le chemin parcouru correspond à peu près à la ligne de crête. Les comptages ne se font que sur l'aller sur toute la longueur du secteur, pas sur le retour.

Toutes autres observations d'autres espèces peuvent être relevées.

A la fin des comptages, un débriefing est réalisé en présence de tous les observateurs, afin de déterminer le nombre total d'individus. Cela permet d'éviter les doublons en comparant chacune des observations sur l'ensemble des circuits.

RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, deux comptages ont pu être effectués, le mardi 31 mai et le mardi 07 juin.

Les observations recueillies au cours de chaque matinée sont à interpréter comme suit :

- l'audition d'un oiseau chantant (non vu ou vu seul) est comptabilisée comme un mâle chantant ;
- l'audition de deux ou plusieurs oiseaux chantant est comptabilisée comme deux ou plusieurs mâles chantants ;
- l'observation d'un oiseau chantant accompagné d'un oiseau non chantant est comptabilisée comme un couple, il en est de même pour l'observation de deux oiseaux ensemble non chantant ;
- l'observation d'un oiseau isolé non chantant est notée comme « individu isolé non chantant ».

Le nombre de mâles correspond à la somme du nombre de mâles chantants, du nombre de couples et de la moitié des individus isolés non chantants (en admettant qu'un individu non chantant sur deux soit un mâle).
Les résultats par date et par secteur sont présentés ci-dessous.

1^{er} COMPTAGE (31 mai)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	G. Fruquière (RNNHPV)	M. Angelvin	0
1502 (gd veymont sud)	S. Bossand (PNRV)	O. Theilard	2
1503 (gd veymont nord)	S. Fayollat (PNRV)	P. Cotte, S. Barry (OFB)	1
1504 (pierre blanche)	D. Leroy (PNRV)	M. Cartier-Millon	0
1505 (roche rousse)	B. Betton (RNNHPV)	B. Vehier (AGFCHPV)	2
1506 (rocheherbe)	A. Fraschini (PNRV)	S. Bauman	0,5 (1 coq vu non chantant)
1507 (Malaval)	H. Tournier (RNNHPV)	M. Berenger	0
1508 (Peyrouse)	E. Bessaguet (PNRV)	C. Caton (PNRV)	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	S. Mollet (OFB)	R. Tromont (PNRV)	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	AJ. Parsy (RNNHPV)	E. Jeanjean (PNRV)	0

Au total, **5,5 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.

Les conditions météorologiques étaient mauvaises, avec une forte couverture nuageuse et du vent.

2ème COMPTAGE (07 juin)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	M. Morin (PNRV)	M. Moustaid / B. Messiez-Poche (PNRV), R. Abel-Coindoz (PNRV)	0
1502 (gd veymont sud)	H. Tournier (RNNHPV)	B. Messiez-Poche (PNRV)	2
1503 (gd veymont nord)	AJ. Parsy (RNNHPV)	C. Barbier, S. Schlienger (PNRV)	1
1504 (pierre blanche)	G. Fruquière (RNNHPV)	Y. Martin	0
1505 (roche rousse)	L. Delalande (RNNHPV)	U. Mariette (PNRV)	1
1506 (rocheherbe)	E. Juhel (PNRV)	M. Plasse, N. revol (RNNHPV)	0
1507 (Malaval)	Y. Buthion (PNRV)	M. Kouklevski (PNRV)	0
1508 (Peyrouse)	P. Cotte (OFB)	M. Cartier-Millon, E. Charron (PNRV)	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	S. Barry (OFB)	L. Blondel-Amour	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	G. Magnat	A. Albisson, C. Maillot (PNRV)	0

Au total, **4 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.
Les conditions météorologiques étaient mauvaises, avec du brouillard et du vent fort.

CONCLUSION / DISCUSSION

Suite à une mauvaise météo annoncée à la date du 1^{er} comptage (24 mai), deux comptages sur trois ont pu être réalisés cette année.

C'est donc un total de **5,5 coqs** qui ont été comptés et retenus cette année.

Suite à ce mauvais résultat (probablement du aux mauvaises conditions météo), il parait difficile de comparer ce résultat aux années précédentes (annexe 2).

Les résultats du comptage réalisé en 2021 (1 seule date, mauvais temps) n'était pas non plus exploitable.

Il ne faut donc pas forcément interpréter cette « baisse » d'oiseaux comptés par une baisse réelle des effectifs de la population de lagopèdes alpins de la barrière orientale de la RNN des Hauts-Plateaux du Vercors.

Seul le suivi à long terme de cette population peut espérer estimer une tendance d'évolution de la population, avec tous les biais à prendre en compte dans un tel protocole, basé sur des transects et des observateurs mobiles (méthode peu recommandée mais réalisée depuis l'an 2000).

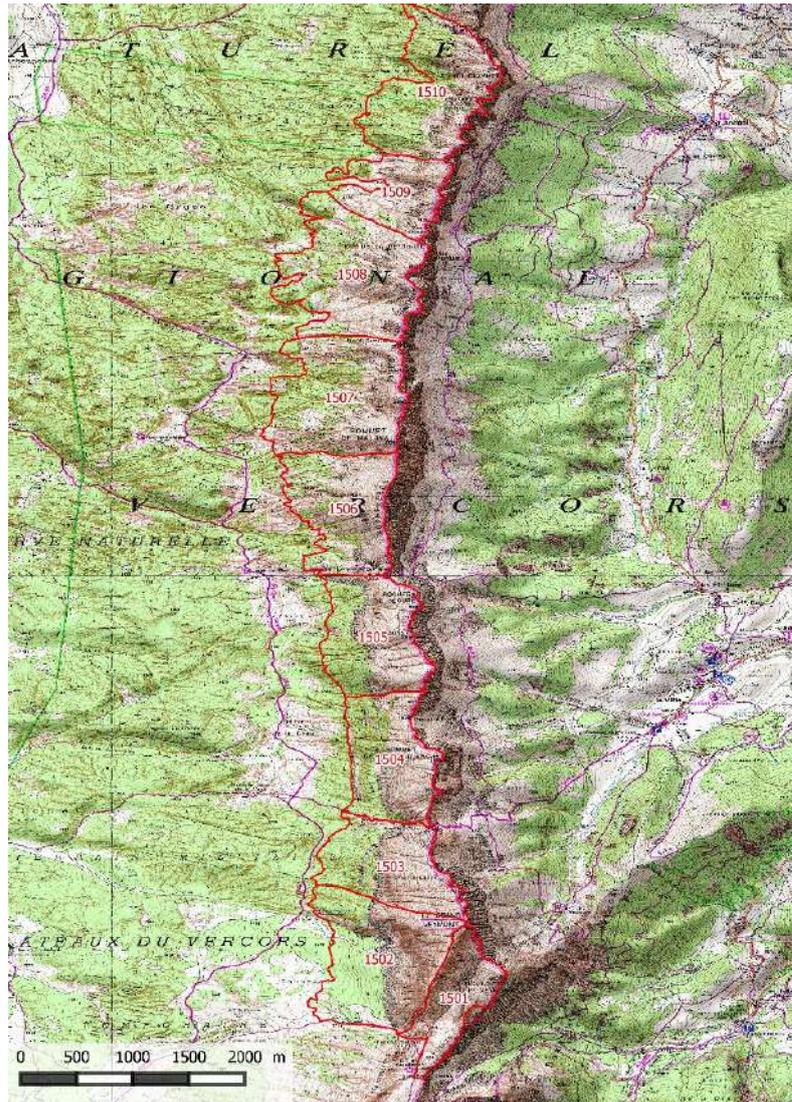
Les connaissances d'aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation de balises GPS et/ou de matériel de bio-acoustique, permettent de fiabiliser la méthode de comptage actuelle, en limitant les doubles comptages et le biais observateur (Sèbe *et al*, 2019). Ce sera sûrement à l'avenir des méthodes employées pour étudier la population de lagopèdes alpins présente sur la réserve naturelle.

Bibliographie :

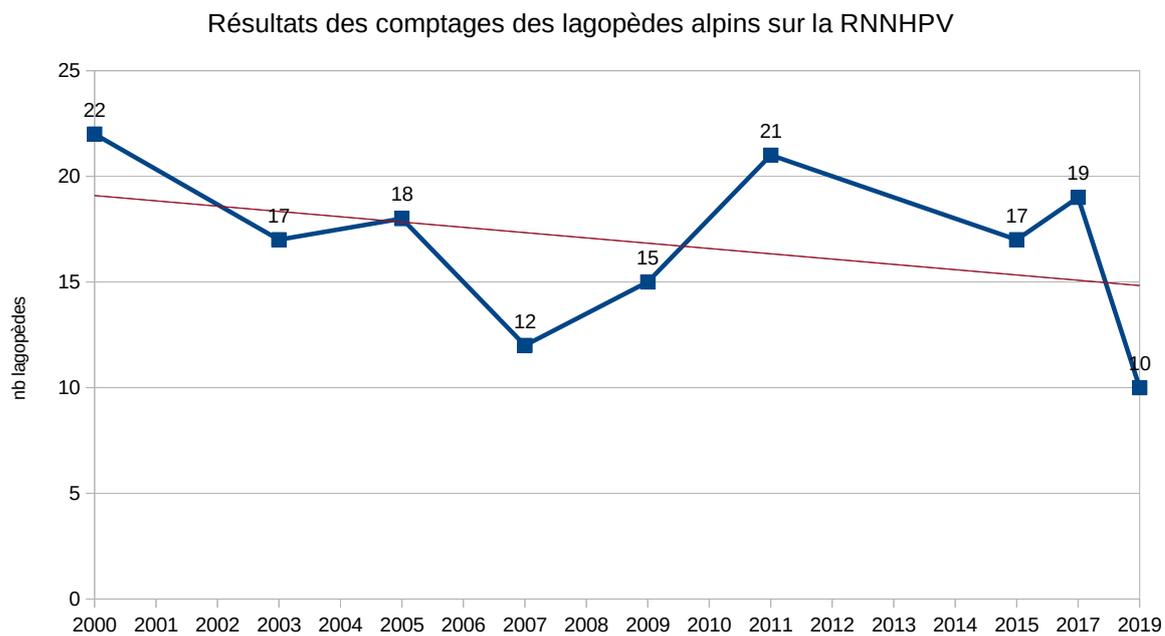
Léonard, P. 1995. Méthode de dénombrement des lagopèdes alpins mâles au chant et présentation des résultats ? *Bull. Mens. ONC* n°199, fiche n°85.

Sèbe, F., Marin-Cudraz, T., Novoa C., Mahamoud-Issa, M., Muffat-Joly, B., Aubry, P., Montadert, M., Desmet, J.F., Imberdis, L., Mansons, J., Guignet, J., Mathevon, J. 2019. L'information individuelle dans les vocalisations comme outil pour le suivi des lagopèdes alpins. *Faune Sauvage* n° 323, p.29-32.

Annexe n°1 :



Annexe n°2 :



8.3. Annexe 3 : travaux abri de la Peyrouse phase 3

ABRI STRATEGIQUE

Abri de la Peyrouse / *Fiche projet*



Lien site refuges info : <https://www.refuges.info/point/142/cabane-non-gardee/Abri-de-la-Peyrouse/>

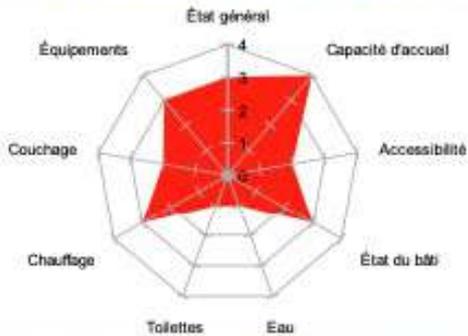
CAHIER DES CHARGES	DESCRIPTION
<p>Intérieur : Suivi de l'aménagement existant, amélioration des châlits. Suivi couverture et châssis fixe. Permettre la cohabitation entre les différents usagers des abris entre les veilleurs et les dormeurs en clarifiant des espaces distincts.</p> <p>Extérieur : Un abris complémentaire pour les veilleurs près du feu avec un coin feu sécurisé et aménagé.</p>	<p>La cabane de Peyrouse situé sur le GTV est stratégique de part sa situation. Il s'agit de donner la possibilité aux différents usagers de profiter du lieu. Aux randonneurs itinérants un endroit calme pour se reposer dans la cabane, aux promeneurs d'un jour un coin aménagé pour veiller près du feu. Celui-ci sera aménagé sur la plateforme au Nord, permettant ainsi d'accueillir aussi plusieurs groupes.</p>



Situation stratégique



État général






EXEMPLE OBSERVABLE POUR LA RENOVATION ET L'ENTRETIEN D'UN ABRI NON GARDEE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS VERCORS REGIONAL, EN 2020. L'ÉQUIPEMENT / JC 4 CHRISTOPHE JARRON

8.4. Annexe 4 : état des lieux du site de Bournillon

Suite aux violents orages de la mi-août, d'importants dégâts sur le chemin d'accès à la grotte de Bournillon.

William Thumy Maire de Châtelus, s'inquiète des chutes de pierres sur le chemin d'accès à la grotte de Bournillon, signalées par des randonneurs. Je suis monté à la grotte jeudi 4 août au matin.

Voici ce que j'ai constaté (voir photos ci-jointes) :

- Juste avant le second panneau d'interprétation, un couloir d'éboulis laisse rouler des cailloux très fréquemment.
- Les travaux de remise en état de l'assise du chemin et les marches que nous avons installées le 15 juin ont été emportés.
- Des débris de bois et de terre sont mêlés à l'éboulis.
- Depuis la route des gorges de la Bourne en face, on voit, au-dessus de ce couloir d'éboulis plusieurs vires recouvertes uniquement de terre où la végétation a été complètement décapée.
- Je ne suis pas en mesure d'expliquer pourquoi ces vires ont perdu leur couche de végétation.
- J'ai croisé à la montée un groupe de plusieurs personnes qui stationnait dans la zone exposée aux chutes de pierres, à qui j'ai du demandé (de façon un peu autoritaire) de ne pas stationner à cet endroit.
- D'autres éboulis s'écoulent sur le sentier plus en amont, moins fréquemment. L'un d'eux a détruit partiellement le garde corps installé il y a quelques années.

Quand je suis arrivé au parking, une dizaine de spéléologues dont Gaby Desfeux et Laurent Garnier qui organisent des plongées dans la grotte m'ont confirmé que ces chutes de pierres étaient fréquentes. Nous pensons que le public qui fréquente le chemin n'adopte pas la bonne attitude face aux risques. Les spéléologues sont également inquiets à propos d'une écaille surplombant le parking.

Des amis montagnards qui ont parcouru le circuit Moulin Marquis - Porte du Diable dans la semaine, m'ont dit avoir entendu régulièrement des chutes de pierre dans le cirque de Bournillon.

Mes recommandations :

- La seule solution pour « bloquer » les chutes de pierre serait d'installer un filet pare-pierre dans l'éboulis.
- Une expertise des risques par une personne compétente serait sans doute à réaliser.
- Ne faudrait-il pas envisager à terme de détourner l'accès à la grotte par le chemin rive droite du Bournillon ? Ce qui remet en cause les aménagements actuels, pose certainement des problèmes fonciers et nécessitera une passerelle pour traverser la rivière quand elle coule fort...
- J'ai demandé à Véronique Giry, assistante au pôle tourisme accueil des publics, de confectionner deux plaques provisoires pour demander aux randonneurs de ne pas stationner sous le couloir d'éboulis.

Eric Charron

Écogarde au PNR Vercors 05/08/2022

Mairie de CHATELUS
Route du moulin
38680 CHATELUS

ARRÊTÉ DU MAIRE

INTERDICTION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHATELUS

VU la loi modifiée N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.8 et R 411.25 à R 411.28

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.5

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

Considérant les constatations de l'écogarde du parc naturel régional du Vercors.

ARRETE

Article 1 :

Considérant qu'en raison de la dégradation partielle du chemin d'accès à la grotte de Bournillon, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie entre le parking de la centrale et le porche de la grotte de Bournillon.

Article 2 :

Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Isère :



Fait à Châtelus
Le 9/08/2022

Le Maire,



Photos des éboulements sur le site de Bournillon

8.5. Annexe 5 : état des lieux du chemin du pas de l'Allier au pas des Voûtes.

Parcours de la boucle entre le pas de l'Allier et le Pas des Voûtes.

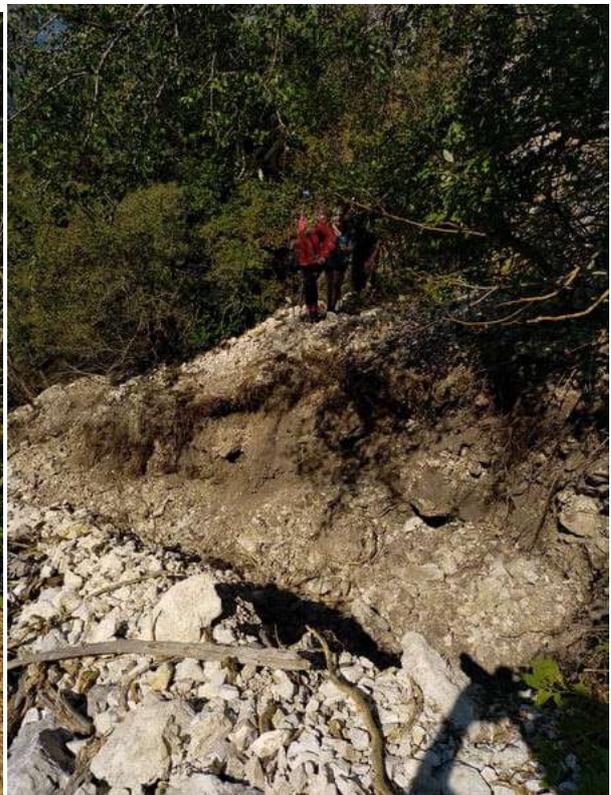
Constat des dégâts :

- En de nombreux points, les éboulis en amont du chemin ont glissé. L'assise du sentier a été emportée à plusieurs endroits et le chemin présente une pente déversant vers l'aval.
- Des ravins profonds se sont formés en plusieurs points, nécessitant un contournement parfois délicat (en particulier à la montée du Pas des Voûtes).
- D'importantes chutes de pierres ont eu lieu et se poursuivent au pied de la barre rocheuse entre le pied du pas des Voûtes et le Gendarme de la Petite Cornouze.
- Après discussion avec les Maires de Châtelus et d'Echevis, nous avons décidé de la prise d'un arrêté d'interdiction de la portion de chemin entre le Pas de l'Allier et le pied du Pas des Voûtes.
- Une signalétique matérialisant cette interdiction a été posée sur les poteaux de randonnée alentours au départ de Saint-Martin-en-Vercors et de Châtelus.
- Une signalétique indique aussi les difficultés d'accès au Pas des Voûtes depuis Châtelus.
- Plusieurs journées d'accueil sur le terrain pour informer les randonneurs.
-

Eric Charron
Ecogarde au PNR Vercors
le 09/08/2022



Pose d'une signalétique temporaire d'interdiction d'accès sur poteau



Eboulis



Eboulis, sentier dégradé et dangereux

8.6. Annexe 6 : aménagements proposés autour du col de Rousset dans le cadre du projet « sublimes routes du Vercors » .

LE PROJET :

Il consiste en une ouverture au public de l'ancien tunnel du col de Rousset et la création d'un belvédère versant Diois et d'une limitation des places de parking côté Diois, afin de favoriser la circulation des piétons, en reportant le stationnement sur le parking de la station versant Vercors.

L'aménagement du tunnel consiste en une mise en sécurité et l'installation d'un éclairage « froid » côté montagne qui deviendra « chaud » plus on progresse vers le sud.

Il est également envisagé de ré-ouvrir un sentier existant pour proposer à ceux qui le désirent un retour en randonnée à la station de ski en passant par le col naturel. Ce sentier passe devant une grotte aménagée en ancienne citerne, serpente en forêt pour rejoindre le GR93 juste sous le col naturel de Rousset. Un point de vue sur les rochers de Chironne pourrait l'agrémenter.

Il est également envisagé de mettre en place une ou des œuvres d'art sur le versant station du chemin du col de Rousset. Le parcours utiliserait un itinéraire VTT de descente qui n'est plus utilisé par la station, ceci afin d'éviter une circulation sur les pistes de ski.

LUNDI 20 JUIN.

Présents : Pauline Dilas (chargée de mission projet « Sublimes routes » dépt de la Drôme), Emilie Dedieu (service sport dépt de La Drôme), Cédric Fermont (Station de La Drôme), Eric Charron (Ecogarde au PNRV).

Courte rencontre en fin d'après-midi pour parcourir l'itinéraire de randonnée proposé et reconnu par Cédric Fermond, des stations de La Drôme. Informations et échange sur le projet.

LUNDI 25 JUILLET AU COL DE ROUSSET.

Présents : Pauline Dilas (chargée de mission projet « Sublimes routes » dépt de la Drôme), Michel Vartanian (Maire de Chamaloc, Vice-Président au PNRV), Monsieur le directeur des routes du département de La Drôme, Bénédicte Mazon (ONF) Eric Charron (Ecogarde au PNRV).

Au préalable, une rencontre à laquelle je n'ai pas pu assister avec des habitants et socio-professionnels de la station et du village de Saint-Agnan-en-Vercors a eu lieu le 7 juillet.

L'après-midi débute par une présentation par Christian Morin et des élus du territoire de leur projet. La présence d'opposants venus nombreux rend ce début de rencontre assez houleux (voir la une du *Dauphiné Libéré* du 26 juillet : « Il y a-t-il trop de tourisme dans le Vercors »).

Le cabinet WALD, chargé de la maîtrise d'œuvre artistique du projet présente l'esprit de son travail. Il est associé pour ce projet à Ressource Event et à Illusion & Macadam/bipolar.

Avec une heure et demi de retard, nous pouvons enfin, avec Michel Vartanian, Bénédicte

Mazeron et moi-même, débiter la randonnée sur l'itinéraire proposé le 20 juin par Cédric Fermond. Bénédicte Mazeron et moi étions invités afin de donner un contenu à cette balade et nourrir la réflexion des mandataires du département pour le projet artistique : géologie, paysage, essences forestières, gestion de la forêt...

Une dizaine d'habitants du Diois et du Vercors se sont joints à nous.

JEUDI 6 OCTOBRE, MAIRIE DE CHAMALOC .

Présents : Pauline Dilas (chargée de mission projet « Sublimes routes » dépt de la Drôme), Michel Vartanian (Maire de Chamaloc, Vice Président au PNRV), Jacques Armand (Maire de Saint-Agnan-en-Vercors en Visio), une personne chargée de mission culture au dépt de La Drôme (en visio).

La rencontre avait pour objectif le choix de l'artiste qui réalisera la ou les œuvres qui prendront place sur le sentier de randonnée reliant la station de ski au col naturel. Choix à faire parmi trois proposition du cabinet Wald, maître d'œuvre.

Parmi les trois artistes proposés, c'est Liliana Motta qui semble faire l'unanimité.

Eric Charron
Ecogarde au PNR Vercors
25/10/2022



Rencontre sur le projet d'aménagement sur le site du col de Rousset